

tion de leur enfant.

Choisir sa pédagogie... comme on choisit son pain. Alors peut-être pourra-t-on espérer des échanges positifs et enrichissants entre l'école et les parents...

On ne fera jamais boire un cheval qui n'a pas soif. C'est vrai aussi pour les parents.°/

François Vetter, février 1982

°/ Ceci dit ... on peut toujours essayer ...
.... de leur donner soif.

CRIMES ET CHATIMENTS

Ci-dessous quelques remarques que j'ai pu relever lors de la discussion qui a suivi la lecture d'un extrait de "L'ALSACE" (quotidien local et régional) mentionnant ce curé qui venait de "flinguer" le voleur qui s'était introduit dans son presbytère. (discussion dans un CE2-CM1.)

Maurice Mess
68390 Sausheim

- Ce curé, puisqu'il a tué, qu'on le tue.
- La liberté c'est bien.
- Les prisonniers sont trop bien nourris quand à côté d'honnêtes gens meurent de faim.
- On gaspille de l'électricité pour eux. C'est dommage.
- Après quelques années il faudrait relâcher l'assassin. Il n'est plus dangereux car il se rappellera ce qu'il avait vécu en prison.
- Pas d'accord, c'est un double crime que de relâcher un criminel; il a le temps de se faire une belle vie, ce qu'il n'a pas le droit!
- D'accord avec Gilles car il peut encore tuer et partir ailleurs.
- Il faut les tuer car bientôt on n'aura plus assez de prisons.
- Il faudrait les relâcher et les surveiller chez eux.
- Si on les tue, il y en aura de moins en moins, mais alors il y aura moins d'habitants sur terre.
- Il ne faut plus les fâcher car ils recommencent.
- Ceux qui sortent de prison n'ont plus de travail car c'est marqué quelque part qu'ils y ont séjourné.
- Le patron préfère embaucher ceux qui n'ont jamais été emprisonnés.
- Je préfère qu'on les fusille car la plupart tirent avec des fusils ou des revolvers.
- Il faudrait les faire souffrir, pas les tuer car les cimetières seraient trop pleins. S'ils sont sensibles ils mourront quand même en fin de compte.
- La guillotine sert à faire peur.
- Ce n'est pas juste d'avoir aboli la peine de mort.
- Quand les policiers tuent quelqu'un il faudrait aussi les tuer.
- Non car les policiers font leur devoir, ce n'est pas un crime alors; ils n'avaient pas l'intention de tuer.
- On appelle cela: légitime défense (remarque de Stéphan)
- Donc le curé non plus n'a pas commis de crime car s'il n'avait pas tué le malfaiteur c'est lui qu'on aurait enterré. (conclusion de Thierry)

ch